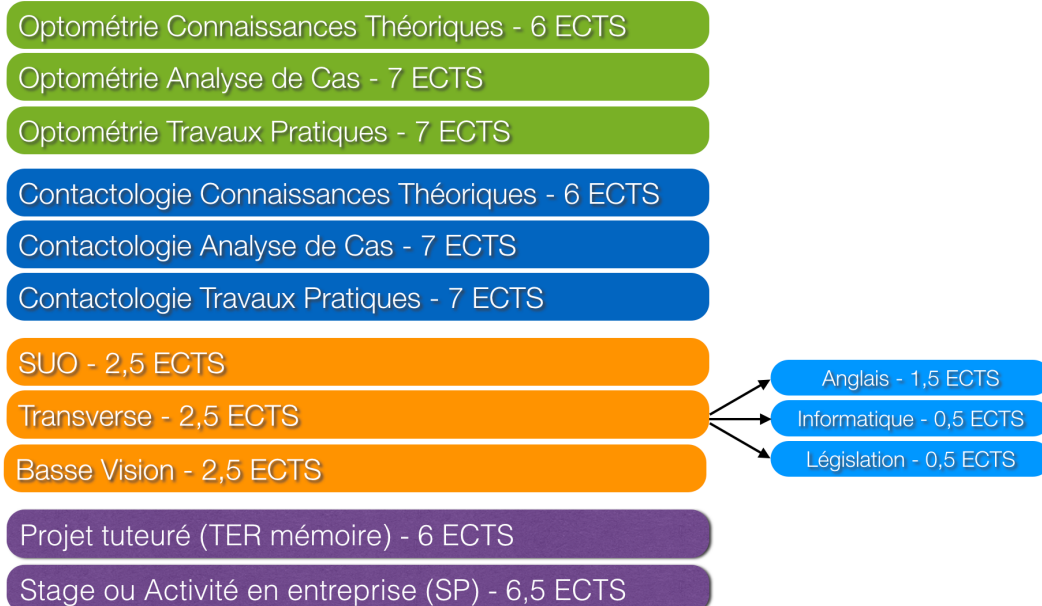


Licence Professionnelle d'Optique

parcours Optométrie

La licence professionnelle d'Optique a été de nouveau accréditée pour une période de 5 ans débutant à la rentrée 2015. Elle comporte désormais deux parcours : Optométrie et Management et Ventes en optique et lunetterie. Le second parcours est sous la responsabilité de l'IUT de Sceaux de l'Université Paris-Sud. Cette fusion nous a été imposée par le ministère pour des questions de lisibilité. Nous vous donnerons des informations ultérieurement sur la façon de communiquer auprès de nos étudiants afin d'éviter la confusion entre ces deux parcours qui n'ont aucun point en commun.

La nouvelle maquette ne diffère que peu par rapport à la précédente. Les changements concernent la création des UE SUO, BV et de l'UE Transverse. Il ne s'agit en fait que d'un réagencement des matières. Seules l'Informatique et l'Anglais sont nouvelles.



A noter : les DU(s) restent inchangés en terme de contenu et de coefficients des différentes UE

Inscription administrative en Licence des étudiants en Contrat de Professionnalisation

À partir de la rentrée 2015-2016, en application de l'article L6325-2-1 du Code du Travail*, les droits d'inscription à la Licence seront à la charge de l'employeur. L'étudiant devra donc joindre à son dossier d'inscription administrative, un chèque - établi par son employeur - du montant des droits d'inscription à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris-Sud. Ce montant ne sera connu que début juillet 2015 (pour mémoire : 189,10 € en 2014-2015).

Si l'étudiant souhaite en plus de la Licence s'inscrire à 1 ou 2 DU, le montant des droits d'inscription correspondant seront à sa charge et non à celle de l'employeur.

Rien ne change pour les étudiants qui s'inscriront à la Licence en dehors d'un Contrat de Professionnalisation. Ils devront payer eux même leur droits d'inscription. L'entreprise peut si elle le souhaite payer ces droits à la place de l'étudiant mais ne pourra pas en demander le remboursement à l'organisme de prise en charge.

**article L6325-2-1 du Code du Travail : « Les organismes publics ou privés de formation mentionnés à l'article L. 6325-2 ne peuvent conditionner l'inscription d'un salarié en contrat de professionnalisation au versement par ce dernier d'une contribution financière de quelque nature qu'elle soit. »*

L'UE d'Anglais comporte 16 h de cours en présentiel. Seuls les étudiants en alternance d'Orsay ont la possibilité de valider 9 h de cours par l'intermédiaire d'un travail continu en ligne (plateforme de l'Université Paris-Sud).

Objectifs et capacités

- 1) Capacité à lire et à comprendre des articles scientifiques en anglais, en faire un résumé et en parler/débattre en cours. (Compétences : Compréhension écrite, expression écrite, production orale en continue et en interaction).
- 2) Capacité à comprendre et à répondre aux appels de communication, éventuellement préparation d'une communication à faire en anglais lors d'un colloque. (Compétences : Compréhension écrite, expression écrite, production orale en continue).
- 3) Capacité à s'exprimer dans un anglais correct et idiomatique afin de mieux communiquer avec une clientèle anglophone. (Compétences : Production orale interactive).

Modalités d'évaluation

- 1) Exposé oral (40%) : Short presentation (5-7 minutes), with visual aids and objects, to be prepared by the students and to be evaluated as part of their mark in the following class.

5 = Excellent, 4 = Very good, 3 = Good, 2 = Unsatisfactory, 1 = Poor

Content (/5) : Justification of an aspect of topic, Clear argument, Research, Definitions and Explanations, Appropriate visual support and or object (Powerpoint, videos, etc.)

Organisation (/5) : Logical structure, Clear transitions, Objectives easy to follow

Language (/5) : Vocabulary, Grammar and Syntax, Rhythm and intonation, Accent and pronunciation

Presentation skills (/5) : Eye contact and body language, Interest and enthusiasm, Responsiveness to questions, Loud enough, Respect for time limit

2) Note de participation au cours (20%)

3) Examen QCS (40% - examen commun - The QCS will consist of a series of grammar and reading exercises based on the world of optics, opticians and optometry).

L'UE d'Informatique comporte 3,5 h de cours en présentiel. Les points traités concernent l'élaboration et la mise en forme d'un document type mémoire et la présentation PPT.

L'UE sera sanctionnée par une note relative à la qualité de présentation du mémoire bibliographique (texte, légende, insertion de graphe...).

Elaboration et mise en forme d'un document type mémoire / Présentation PPT

- Connaître les éléments indispensables qui doivent figurer dans un mémoire
 - o Page de garde
 - o Résumé
 - o Sommaire, liste des tableaux et figures, liste des abréviations
 - o Corps du document
 - o Figures et tableaux
 - o Bibliographie
 - o Annexes éventuelles
- Outils de base d'un logiciel de traitement de texte
 - o Caractères non imprimables
 - o Définition des styles
 - o Titres, en-tête et bas de page
 - o Alignement, espacement, paragraphe
 - o Les raccourcis
- Automatisation des tâches
 - o Numérotations des pages
 - o Sommaire et titres
 - o Liste des tableaux et figures / titres des tableaux et figures
 - o Bibliographie (logiciels gratuits de bibliographie)

- Tableaux et figures
 - o Insertion et positionnement
 - o Traitement des images – alléger son document
- Bibliographie
 - o Table bibliographique et citations dans le texte
 - o Mentions obligatoires
 - o Format
- Législation et protection (notions rapides)
- Présentation PowerPoint
 - o Eléments indispensables pour une bonne présentation
 - o Mise en page des diapositives (numérotation, titres, masque)
 - o Insertion tableaux et figures
 - o Ecueils à éviter
 - o Animations et risques